



LE BASKET SANTÉ ARRIVÉ À JANZÉ

INFORMATIONS ÉVÉNEMENTS

QUI ? : L'ASSOCIATION
DES VOLONTAIRES
JANZÉENS



QUOI ? : MISE EN PLACE DE
SÉANCES BASKET SANTÉ



QUAND ? : 3 AU 31 JANVIER
2021 DE 9H À 10H30



OÙ ? : COMPLEXE
SPORTIF PIERRE ET MARIE
CURIE

« CETTE PRATIQUE
EST IMPORTANTE POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE
D'AUTRUI, IL NE FAUT PAS AVOIR
PEUR DE SE LANCER ! »

Emmanuel BENETAU, président du club de Janzé

L'association des Volontaires Janzéens lance son **programme BASKET SANTÉ** le dimanche matin.

Du 3 au 31 janvier 2021, de 9H00 à 10h30 au Complexe sportif Pierre et Marie Curie.

Deux animateurs titulaires du diplôme « Animateur BASKET SANTÉ », Coline Bénéteau et Alan Auffray vous accompagneront sur ces séances découvertes gratuites.

BASKET SANTÉ, inscrit au Médicosport Santé, est une activité physique adaptée pouvant faire l'objet d'une prescription médicale. Au vu de la situation sanitaire actuelle, il vous sera donc demandé une prescription médicale, demander à votre médecin traitant.



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ COLINE BENETAU
AU 06 85 64 67 58

INTERVIEW



**EMMANUEL BENETAU, PRÉSIDENT DU
CLUB DE JANZÉ A RÉPONDU À NOS
QUESTIONS :**

POURQUOI VOULOIR FAIRE DU BASKET SANTÉ DANS VOTRE CLUB ?

« Nous voulons proposer une autre activité autour du basket à un public différent, un public non-compétition. Nous souhaitons participer à l'animation et à la vie de la commune. La santé est devenue un enjeu national. Aussi, nous souhaitons utiliser les compétences des jeunes du club dans ce domaine ».

AVEZ-VOUS DES PARTENAIRES POUR CETTE NOUVELLE PRATIQUE NON COMPÉTITIVE ?

« Oui et Non. Nous n'avons pas de partenaires privés mais nous essayons de construire des partenariats avec la mairie et la Communauté de Communes. »

QUEL PUBLIC SOUHAITEZ-VOUS TOUCHER DANS UN PREMIER TEMPS ?

« Nous souhaitons toucher des parents ayant ou non une pathologie, une mobilité réduite ou non, également des personnes de + 65 ans, des enfants n'ayant pas de mobilité ou étant malade. Nous voulons vraiment être ouvert à tous et accueillir toutes les personnes intéressées par cette pratique. »

QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS FAIRE PASSER AUX AUTRES CLUBS DU DÉPARTEMENT ?

« Cette pratique est importante pour la santé et le bien-être d'autrui, il ne faut pas avoir peur de se lancer ! »

INTERVIEW

COLINE BÉNÉTEAU ET ALAN AUFFRAY, DEUX ANIMATEURS TITULAIRES DU DIPLÔME « ANIMATEUR BASKET SANTÉ » :

POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER RAPIDEMENT, CE QUE VOUS A APPORTÉ LA FORMATION BASKET SANTÉ ? QUELS SONT VOS PROJETS PAR RAPPORT AU SPORT SANTÉ ?

Alan :

« Actuellement en Master APA-S mention APPCM, j'ai obtenu mon diplôme animateur basket Santé en octobre 2020.

La formation Basket Santé m'a permis de découvrir les points que j'avais à améliorer en tant qu'animateur, elle m'a également donné des idées pour des activités physiques ludiques. La formation m'a permis de découvrir le fonctionnement du monde sportif et sa hiérarchie. Je sais maintenant où me tourner pour demander un conseil sur telle information et pour l'organisation d'activité, comment réaliser des dossiers administratifs, ce qui est très important même si ce n'est pas le plus intéressant. »

Coline :

« Je suis actuellement étudiante en Licence Activité Physique Adaptée et Santé en 2ème année. J'ai obtenu également le diplôme animateur Basket Santé en octobre 2020.

La formation Basket Santé a été riche en informations et connaissances. Elle m'a permis d'apprendre des activités, des jeux et des exercices réalisables avec différents types de populations. Nous avons vu, les contraintes et les choses importantes que nous devons savoir sur telle maladie. Cette formation m'a permis également de monter un dossier sur le Basket Santé et de le mettre en place.

Enfin, cette formation hors scolaire m'a permis de me conforter dans mon choix professionnel à venir.

Mon projet par rapport au sport santé est de pouvoir développer un maximum cette pratique qui est nécessaire. Nous envisageons de faire au minimum 2 séances hebdomadaires dans notre club pour les prochains mois. »

INTERVIEW RÉALISÉ PAR ROZENN SAIN-ROMFORT, CTF DU COMITÉ 35 D'ILLE ET VILAINE